



# **Association des entreprises de la filière des Energies Renouvelables et de la Construction Durable :**


**Une dynamique au service du développement des entreprises**

21 janvier 2010  
ESMA Montpellier




# Historique de la démarche et du projet



- Le « Club Energies 34 », une animation proposée par les 3 CCI de l'Hérault depuis 2 années aux entreprises de la filière
  - Des réunions thématiques trimestrielles d'informations et de sensibilisation réunissant plus de 100 entreprises
  - Sur demande des entreprises, la volonté de structurer la filière des énergies renouvelables et de la construction durable s'inspire des démarches déjà initiées en région : Midipack, Swelia, Vinséo, OcWell, Translog, Aria, Opptic LR, Pix LR, ...
  - Une démarche complémentaire des initiatives régionales existantes
  - Une structuration initiée, portée et au profit des entreprises
- 

# Présentation de l'étude « filière » amont



- Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un programme d'action et d'animation des entreprises sur la base du « Club Énergies 34 »
  - Une étude pilotée par les 3 CCI de l'Hérault avec le soutien du Conseil Général de l'Hérault
  - 4 phases de réalisation : Cartographie, Evaluation des enjeux de développement, Validation et définition d'un programme d'actions collectives
  - L'étude a confirmé l'intérêt et le besoin des entreprises à se fédérer
  - Une association a été créée pour porter ce projet très opérationnel
- 

# Une association portée par les entreprises



## Président :

Jean-Louis DREUILLE, société ViaSud / 3DMA

## Vice-présidents :

Sébastien WEIBEL, société Capénergie

Thierry PIRON, société Fortrading Industries

Jean-Marc BOUCHET, société JMB Energies

Philippe GUIGON, société Renovetik


## Secrétaire et Secrétaire adjoint:

Ivan Barthélémy, société EDF EN (secrétaire)

Christian FIOL, société Colliers Immobis Entreprise (adjoint)

## Trésorier :

Jean-Charles GUILLERMAZ, société Ecoénergies France



# Présentation des axes stratégiques d'actions

- Un premier programme d'actions de 24 mois défini par les entreprises comporte 5 axes principaux d'intervention de l'association :
  - **Communication et valorisation des compétences et expertises de la filière**
  - **Démarche éthique et durable**
  - **Veille et réunions thématiques / Savoir et Connaissance**
  - **Ressources Humaines & Formation / Accroissement des compétences et expertises de la filière**
  - **Développement commercial / Compétitivité des entreprises**

# Présentation des axes stratégiques d'actions



## ■ Volet communication et valorisation de la filière :

- Création d'une identité visuelle
- Création d'un site Internet et création d'une base de données des compétences et expertises des entreprises
- Réalisation d'une publication trimestrielle sur les activités/projets du « Club » et des entreprises membres
- Actions de relation presse / Relais sur publications des acteurs publics
- Création d'outils de communication collectifs assurant une valorisation et visibilité de la filière régionale et des compétences locales
- Actions de diffusion d'une « culture générale en matière d'énergies renouvelables et construction durable » auprès d'acheteurs et décideurs régionaux


# Présentation des axes stratégiques d'actions

- **Démarche Qualité et Ethique au sein de la filière:**
  - Mise en place d'actions pédagogiques sur les métiers et savoir-faire
  - Valorisation d'une démarche éthique au sein des entreprises
- **Veille et réunions thématiques :**
  - Organisation de réunions d'information régulières sur des thématiques techniques et réglementaires définies avec les entreprises
  - Mise en place d'un dispositif collectif de veille économique, technologique et réglementaire
- **Ressources Humaines & Formation :**
  - Organisation de journées et d'évènements « formations » en lien avec les différents établissements régionaux
  - Favoriser la formation professionnelle continue
  - Favoriser la participation des entreprises dans les cursus de formation
  - Gestion et animation d'une bourse emplois/stages

# Présentation des axes stratégiques d'actions



## ■ **Développement commercial :**

- Organisation de visites de chantiers et de réalisations
  - Participation collective à des salons professionnels en France et à l'étranger
  - Organisation de « rencontres entreprises / donneurs d'ordres / collectivités » à l'échelle régionale
- 

# Présentation des modalités de mise en œuvre

## Association Loi 1901

## Cellule d'animation

### Structure de pilotage et de décision

- Bureau de l'association
- Comité de pilotage (partenaires financiers et techniques)

### 5 commissions de travail pilotées par une entreprise du bureau

- Communication : EDF EN
- Démarche Qualité : ECOENERGIES France
- Veille et Réunions thématiques : RENOVETIK
- RH & Formation : CAPENERGIE
- Développement Commercial : VIASUD

### Des partenaires pré-identifiés sur la mise en œuvre des actions

- cci de Montpellier, Sète, Béziers
- DERBI
- Sud de France Export
- ADEME LR
- Pole Emploi, IUT, UM2, ...
- Ecobat LR
- Invest LR
- ...

# Présentation des modalités de mise en œuvre

- Un budget global d'opérations d'environ 200 000 € sur 24 mois
- Des demandes de financements en cours auprès des collectivités et institutions régionales :



# Intérêts et modalités de participation pour les entreprises

- Un projet porté et animé par des entreprises
- Des actions très opérationnelles répondant aux enjeux de développement des entreprises de la filière des ENR et de la CD, en complémentarité des réunions plénières
- La participation à un réseau de professionnels pour partager problématiques/projets et trouver des partenaires/clients/prestataires
- Un projet financé par les pouvoirs publics pour accompagner le développement et la pérennisation des entreprises de la filière
- Une cellule d'animation spécifique mise en place pour assurer l'animation de l'association et la coordination des actions en lien avec les entreprises
- Une participation aux actions par adhésion annuelle à l'association (bulletin disponible sur le site internet des CCI ou sur demande par email)

< 5 salariés	6 à 10 salariés	11 à 15 salariés	16 salariés et plus
200 € HT soit <b>239.20 € TTC</b>	250 € HT soit <b>299.00 € TTC</b>	300 € HT soit <b>358.80 € TTC</b>	500 € HT soit <b>598.00 € TTC</b>

# Informations et adhésions



## **Nos coordonnées :**

### **Président :**

Jean-Louis DREUILLE, société Viasud / 3DMA

04 67 49 92 49 ou 06 13 45 38 35

[jl.dreuille@viasud.fr](mailto:jl.dreuille@viasud.fr)

### **Coordination :**

Sébastien GUILBERT, société AD Conseil

04 67 15 08 37 ou 06 07 56 58 18

[s.guilbert@adconseil.net](mailto:s.guilbert@adconseil.net)

